



## **RAPPORT DU PRESIDENT 2007-2008**

**Montréal, le 5 décembre 2008**

### **Une lueur d'espoir pointe enfin à l'horizon !**

C'est à titre de nouveau président que je m'adresse à vous pour vous présenter ce rapport annuel des activités qui ont marqué la vie de notre Association au cours de l'année 2007-2008.

#### **Une vision partagée par l'ensemble**

À la suite du décès - en juillet 2007 - de notre collègue et ami, René Marcotte, qui présidait l'ACPQ depuis 2002, Patrick Allison a assumé l'intérim de l'Association jusqu'à l'Assemblée générale de l'année dernière, C'est avec une très grande conviction que j'ai relevé le défi de la présidence de l'Association. Tout comme vous, je crois fortement que les non syndiqués du réseau doivent obtenir des conditions de travail équitables et équivalentes aux autres travailleurs du réseau.

L'impact de la Loi 30 (la réduction du nombre d'accréditations syndicales) sur notre membership a continué d'être pour nous catastrophique mais c'est avec toutes les convictions des membres du Conseil de direction que nous avons décidé de relever les manches et de relancer à nouveau l'Association.

L'année 2007-2008 fut aussi celle du départ de Michel Legros, notre directeur exécutif qui a pris une retraite bien méritée. Nous le remercions de tout le travail effectué durant ses années à la gouverne. Il fut remplacé par Me Denis Joly, nommé directeur général, depuis le 30 juin 2008. Denis agissait depuis 1999 à titre de conseiller juridique de l'Association. Souhaitant construire sur cette consolidation, nous avons poursuivi nos actions de visibilité et de recrutement. Notre cible demeure bien entendu les 2 000 collègues qui oeuvrent au quotidien sous l'appellation de syndicable non syndiqué (SNS) ou de non syndicable dans le réseau.

Nous avons depuis redéfini une nouvelle stratégie de recrutement basée sur des groupes cibles et travaillons activement à favoriser des rencontres de groupes et de représentants de groupes ou d'établissements.

#### **Un changement qui en attire un autre**

Profitant de l'arrivée de la nouvelle directrice du personnel cadre, Madame Édith Lapointe, remplaçante de M. André B. Matte, à la Direction générale du personnel

réseau et ministériel, notre directeur général, Me Denis Joly, a profité de ses rencontres pour amorcer avec elle des échanges à notre sujet.

En novembre 2008, nous avons eu l'occasion d'accueillir dans nos rangs le groupe des coordonnatrices des sages-femmes du Québec qui veulent revendiquer un statut plus clair que celui de prétendus travailleurs autonomes qu'elles détiendraient tout en étant non syndicales, à l'emploi d'établissements du réseau. Encore une fois, nous voyons à quel point notre réseau est imaginatif pour baliser des conditions de travail, ce qui démontre une fois de plus la nécessité d'une association comme la nôtre.

Le réseau est maintenant en place et nous devons voir les séquelles de la loi 30 comme un stimuli à réunir le plus grand nombre de syndicales non syndiqués et non syndiqués du réseau pour nous permettre de faire entendre notre voix et nos revendications. La prochaine année pourrait devenir une nouvelle charnière de notre développement.

Rappelons-nous que Madame Verreault s'est dite ouverte à travailler avec l'ACPQ. Ce qu'elle nous avait confirmé lors de la soirée du 8 novembre 2007, à laquelle elle participait. A nous de saisir cette ouverture.

### **Un Gala 35<sup>e</sup> anniversaire aussi dédié l'excellence de la relève.**

Lors de ce dîner Gala, tenu par l'*APER santé et services sociaux (APER)* et à laquelle j'ai participé, nous avons eu l'occasion de faire du maillage avec des représentants de différents établissements du réseau et de pouvoir faire importer le produit des travaux réalisés ailleurs par mon établissement. De plus, cette prise de contact avec des représentants d'autres régions nous permet d'ouvrir des portes pour du nouveau recrutement dans d'autres établissements. Il ne faut pas manquer de telles occasions de contacts privilégiés avec du personnel du réseau et du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. Je vous encourage donc tous à saisir toutes les occasions de nous faire voir et connaître. Lors de ce même Gala, L'APER remettait un prix de la relève cadre. Pourquoi ne pas nous en inspirer, nous aussi, pour les SNS et les NS ?

Toutes nos félicitations vont aux trois finalistes de ce prix et au grand gagnant, M. Alain Turgeon du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches.

### **Une plus value pour les membres**

Pour le bénéfice des membres, nous avons maintenu notre relation d'affaires avec le groupe *La Capitale* pour les assurances générales et juridiques, ainsi que pour les services conseils et de planification financière. Avec cette entente, les membres bénéficient de tarifs privilégiés pour ces produits. De plus, *La Capitale* supporte concrètement la publication de notre bulletin associatif ***Le Rapporteur***.

### **Des remerciements pour leur implication**

Pour terminer, je souhaite remercier mes trois collègues du Conseil de direction, Patrick Allison, du Centre jeunesse de la Montérégie, Jean-Viateur Murray, du CSSS de Gatineau et Lyse Martel, du Centre Ma Maison Saint-Joseph, ainsi que le directeur exécutif, M. Michel Legros, pour leur excellente complicité tout au long de l'année. Sans oublier Denis Joly, notre nouveau directeur exécutif qui s'est joint à nous depuis l'été.

Merci à Me Anne-Marie Chiquette qui a accepté de procéder à la vérification des livres de l'Association et ce, conjointement avec M. Murray, secrétaire trésorier de l'ACPQ. Merci à ce dernier ainsi qu'à la direction de la permanence pour leur saine gestion de nos avoirs.

Merci aussi à l'équipe de la permanence qui a travaillé avec nous en cours d'année, soient : madame Marie Pinard ainsi que messieurs Michel Legros, Jacques Mc Nicoll et Denis Joly pour leur précieux support. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur leur très grande expérience.

À tous les membres, merci pour la confiance que vous continuez à nous démontrer à travers les ans.

**Changements importants à la permanence.**

Et maintenant, nous ne pouvons passer sous silence le départ pour une retraite bien méritée de Marie Pinard qui, depuis le début de l'Association, fut notre point de référence au siège social. Marie, dans toute sa chaleur a su accueillir tous et chacun de nous avec une empathie digne d'une Mère Teresa. Merci mille fois Marie et bonne retraite.

Pour remplacer notre conseiller juridique, Me Anne-Marie Chiquette, une avocate de plus de 23 années d'expérience autour de notre réseau de santé et de services sociaux, vient de prendre la relève. Bienvenue parmi nous.

***Magella Ross***  
Président